



jeudi 7 février 2019

Invitation presse



Bordeaux aide la création numérique audiovisuelle

Bordeaux et sa métropole sont très actives en matière de création audiovisuelle, notamment via les nombreux tournages de cinéma accueillis. Conciliant approches culturelles et économiques, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole souhaitent renforcer cette dynamique en nouant un partenariat avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC). Une convention a été établie avec pour objectif d'attirer les talents et d'accompagner la création.

Lundi 11 février 2019 à 17 heures à l'hôtel de ville,
Alain Juppé maire de Bordeaux et président de Bordeaux Métropole et
Frédérique Bredin présidente du Centre National du Cinéma et de l'image animée,
signeront officiellement la Convention de coopération pour le cinéma et l'image
animée.

Il s'agit de la première convention signée entre le CNC et une collectivité territoriale autre que régionale, en matière de soutien à la création, plus précisément numérique et nouveaux formats.

Bordeaux se positionne comme territoire pionnier dans ce domaine et valorise par ailleurs l'ensemble des efforts menés, notamment au titre de la culture par la Ville de Bordeaux en faveur du cinéma et au titre de la feuille de route économique de Bordeaux Métropole qui positionne les industries créatives comme une priorité. Ce partenariat permet aussi d'accompagner les résidences So Film de genre (résidence des lauréats à Bordeaux en mars 2019) et le Fonds d'aide à la création numérique et aux nouveaux formats Magnetic Bordeaux.

Contacts presse

Nicolas CORNE / Maryvonne FRUAUFF - Service de presse

n.corne@mairie-bordeaux.fr / m.fruauff@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr